

Compte rendu de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 2 février 2015 à 20h30.

Etaient présents : Catherine Déthune - Murielle Stéphan - Denis Molinier - Françoise Désirant - Julie Guichon - Catherine Chevrier - Marc Deforge - Sylvain Wolter - Sébastien Thill

Absents excusés : Claude Sallet ayant donné procuration à Catherine Déthune
Arnaud Mathiotte ayant donné procuration à Denis Molinier

Secrétaire de séance : Catherine CHEVRIER

Un spectateur

Approbation du compte-rendu de la réunion du 5 janvier 2015

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) sécurisation de la traverse

Fin 2010, la commune confiait à la SNC Lavalin, le marché de maîtrise d'œuvre pour la sécurisation de la traverse du village.

Après estimation des travaux, la commune a sollicité une subvention auprès du Conseil Général. Cette dernière a été accordée sur une partie des travaux. Madame le Maire sollicite les membres du Conseil pour qu'une demande de DETR soit déposée pour l'année 2015 auprès de la Préfecture pour les autres postes (tels que les réseaux d'eaux pluviales et divers).

Vote à l'unanimité.

Location le Pré au Bar

Le bail actuel arrive à échéance le 14 mars 2015. Monsieur Lebonvallet Florent de Thibie a manifesté sa volonté de renouveler le bail pour une durée de 9 ans. Le prix de la location aura comme base le prix de l'année précédente indexé selon l'indice national des fermages. Pour 2014, le fermage s'élevait à 141.17€.

Vote à l'unanimité.

Renouvellement contrat adjoint technique

Le CDD de Monsieur Simon arrive à expiration le 16 février prochain, après 3 mois. Il donne entière satisfaction à la municipalité. Le conseil décide donc de reconduire son contrat sur la même durée.

Rémunération des heures supplémentaires adjoint technique

Madame le Maire informe l'assemblée qu'à sa demande, l'adjoint technique a travaillé le samedi 24/01 pour passer la saleuse sur les voies communales. 2 heures 30 supplémentaires ont donc été effectuées par Monsieur Simon. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à régler à l'adjoint technique les heures supplémentaires réalisées.

Vote à l'unanimité.

La question est posée de former en parallèle quelques membres du conseil municipal à la conduite du tracteur en cas de besoin en l'absence de l'employé communal. Le Maire et les adjoints se prêteront à cet exercice.

Règlement pour le prêt du mobilier communal

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la commune met gracieusement à disposition des tables, chaises et bancs, qui font parfois l'objet de dégradations.

Afin de maintenir le matériel en bon état et de prévenir tout risque lié à son utilisation, la commission animation a élaboré un projet de règlement qu'elle soumet à l'assemblée.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante décide :

- d'instaurer un règlement fixant les obligations des bénéficiaires et les modalités des conditions de prêt,
- d'établir une caution de 50 € restituée si l'état du matériel est conforme à l'état initial,
- d'établir une somme forfaitaire de 10 € par table et 5 € par banc pour toute dégradation constatée.

Une information sera faite aux habitants par le biais des informations municipales.

Vote : 8 voix pour et 3 abstentions

Opposition limitation du tonnage des poids lourds sur la traversée de la Vallée de la Marne

Le passage des ponts entre VITRY LE FRANCOIS et CHALONS EN CHAMPAGNE est limité à 40 tonnes depuis le début de l'année 2015.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- S'oppose à la restriction du tonnage des poids lourds à 40 tonnes sur le pont du canal latéral de la Marne ;
- Demande :
 - la réalisation d'un audit des ponts afin de s'assurer que leur dégradation est avérée ;
 - le rétablissement de la limitation à 44 tonnes en lieu et place de celle de 40 tonnes ;
 - la mise en place d'une interdiction de croisement entre les poids lourds ;
 - l'installation de radars permettant de s'assurer du respect de la vitesse de 30 km/h sur le pont.

Commission travaux du 12 janvier 2015

Décorations de Noël :

Les appliques lumineuses défectueuses sont en cours d'estimation afin de voir si une réparation est envisageable et à quel coût. Dans l'attente de la réponse, la commission a étudié de plus près la possibilité de louer les décorations.

La commission propose que les rues de Châlons et Nuisement soient décorées avec un même motif en variant les couleurs et de retenir un autre motif pour les autres rues. Une étude financière de cette proposition est en cours.

Actuellement il y a 16 boîtiers de raccordement répartis dans la commune. La commission a listé l'existant et a réfléchi sur les points supplémentaires à prévoir.

La commission a répertorié les emplacements éventuels des prochaines illuminations de Noël :

5 dans la rue de Chalons, 5 dans la rue de Nuisement, 3 rue de la Gare, 1 rue du Nergone, 1 dans la rue de Mairy, 2 rue du Mazin, 1 dans la rue des Noyers, 1 dans la ruelle Dessales, 1 sur le Chemin des Hauts et 1 rue de la Marguette.

Détecteurs de fumée dans les logements communaux : Le conseil a décidé de se conformer à la législation à savoir l'installation d'un détecteur par logement avant le 8 mars prochain soit 5 détecteurs à acheter.

Signalétique dans le village :

La signalétique concernera les infrastructures communales (mairie, salle des fêtes, église, les terrains de jeux, aérodrome) mais également les artisans qui en feront la demande ; la commune fournirait les poteaux, la latte et la sérigraphie restant à la charge du demandeur.

Une information municipale a été faite pour que les intéressés se manifestent auprès de la mairie et l'étude financière du coût d'un tel investissement sera actualisée.

Le coût du remplacement de la pancarte au croisement de la ferme St Laurent indiquant l'aérodrome sera étudié séparément.

Salle des fêtes :

La fondation du Patrimoine sera contactée pour nous épauler dans la réfection de la façade. La fissure du mur côté cour fera l'objet d'une consultation.

En attendant une réfection partielle de la salle des fêtes, il y a nécessité de racheter des tables et des chaises. Par contre, pour des problèmes de gestion, le Conseil décide de ne pas proposer de vaisselle à la location.

La commission a listé l'ensemble des travaux à réaliser :

Terrain BMX : Le taillage de la haie est en cours. Il serait judicieux de prévoir l'achat d'une vitrine pour y afficher l'arrêté municipal.

Terrain de boules : Faire poser une rangée de traverses de chemin de fer pour interdire l'accès aux voitures.

Terrain de tennis : Tendeurs à retendre et une partie de grillage à changer.

Cimetière : Problème des fontaines à eau à voir, et système de fermeture automatique du robinet défaillant.

Eglise : Démoussage du toit, réfection d'un banc et moteur de volée de cloche

Ancienne école : Groom sur la porte d'entrée, pose des cimaises, pose de crochet pour rideaux d'occultation dans l'atelier, démooussage toiture et réparation gouttière.

Préau cour d'école : Fuites toiture et lasure de rafraîchissement des boiseries.

Grange : Porte qui travaille et réparation de la pompe à bras

Les 3 maisons : Peinture des portails.

Commission animation du 13 janvier 2015

La commission fait le point sur les manifestations proposées :

Des macarons ont été distribués aux personnes qui ne se sont pas rendues aux vœux en raison de problème de santé.

13 Mars : Repas du conseil

15 mars : Après-midi récréatif pour adultes (tarot, belote, jeux de société, scrabble et jeux à découvrir) avec vente de boissons chaudes, crêpes et gaufres.

14 juin : la journée du sport (reportée d'une semaine car les communions solennelles auront lieu le 7).

En septembre, un concert dans l'Eglise est suggéré.

A l'automne : organisation d'un déplacement autour d'un thème : le centenaire de la Première Guerre Mondiale

Décembre : Décorations du village sur le thème du calendrier de l'Avent, à mettre en œuvre.

Le Téléthon est reporté en 2016.

Une réflexion sur l'accueil des nouveaux arrivants est en cours.

Le règlement de la salle des fêtes doit également être revu.

Proposition de participer au programme des églises accueillantes

Une conférence avec l'Ambassadeur du tri pourrait être organisée.

Commission projets

Les travaux de réhabilitation de la mairie continuent conformément au planning.

Développement de l'aérodrome : Monsieur Allard, ancien Président de la Communauté de Communes des Portes de Romilly sur Seine, a rencontré Messieurs Molinier et Sallet pour expliquer le fonctionnement de leur ferme photovoltaïque localisé sur le terrain de leur ancien aérodrome.

Réunion CCMC : voir compte rendu à l'affichage

Commission communication

La commission prépare le bulletin n° 68. Les articles sont en cours de rédaction.

Le guide va être mis à jour.

Une réunion publique va être programmée pour présenter les travaux en cours : Réhabilitation de la mairie et traverse du village.

Questions diverses

La commune a été destinataire du PGRI (Plan de Gestion des Risques d'inondation). Un délai de 4 mois est laissé aux collectivités pour émettre un avis. Si aucune réponse n'est formulée, l'avis sera réputé favorable.

La commission des impôts directs devrait être de nouveau convoquée avec pour seul point à l'ordre du jour : la révision de la valeur locative des locaux professionnels. Etant donné que la commune ne dispose que d'un seul local commercial et au vu de la complexité du dossier, les élus s'en remettent à l'étude menée en amont, par la commission composée de représentants du Conseil Général, des maires, des EPCI et des contribuables.
Contrat d'avenir : Trois candidatures ont été reçues en mairie. Les personnes vont être contactées pour convenir d'un entretien. La date limite de candidature est le vendredi 6 février. Le contrat prendra effet le 1^{er} mars pour une durée d'un an.

Madame le Maire propose aux membres du conseil que l'on profite des travaux en cours sur la mairie, pour tirer un câble supplémentaire en vue d'alimenter ultérieurement l'horloge dont le mécanisme ne fonctionne plus. Le coût approximatif est de 80€. Offre acceptée.

Le Préfet a émis un arrêté portant renouvellement du bureau de l'association Foncière d'Ecury sur Coole. Les propriétaires désignés sont : BIERI Patrice, BIERI Patrick, FRAPART-JANNAUD Yves, GOBRON Aurélie, GUICHON Jean-Baptiste, HUET Pierre, JEANRAT Marie-Claude, LEBONVALLET Damien, LHOTE Damien et RAIMOND Emmanuel.

Le bureau ainsi composé doit se réunir dans un délai de 2 mois pour élire le président, le vice-président et le secrétaire.

Prochaines réunions :

Conseil municipal du 2 mars à 20h30

Commission finances (section fonctionnement) : jeudi 5 mars à 20h30

Commission animation : lundi 9 mars à 18h

Commission finances (section investissement) : lundi 9 mars à 20h30

Levée de la séance à 23h30